

# Rapport d'activité



codef  
Coordination et Défense des  
Services Sociaux et Culturels

Fédération patronale représentative  
des associations du secteur à profit social

ASSOCIATIONS

codef  
Coordination et Défense des  
Services Sociaux et Culturels  
asbl

2018

## CODEF Asbl

Rue de la Station, 25F à 4670 Blegny  
04/362.52.25  
[codef@codef.be](mailto:codef@codef.be)

[www.codef.be](http://www.codef.be)  
RP M TVA BE 0478 328 675  
IBAN BE47 7512 0079 4080

Service juridique :  
[conseil@codef.be](mailto:conseil@codef.be)

Formations :  
[support@codef.be](mailto:support@codef.be)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>LA CODEF EN QUELQUES MOTS.....</b>	<b>5</b>
<b>GOVERNANCE ET ÉQUIPE.....</b>	<b>7</b>
<b>MEMBRES.....</b>	<b>8</b>
- Profil.....	8
- Situation géographique .....	8
- Secteurs d'activités .....	9
- Évolution des membres et de leurs travailleurs .....	10
<b>FORMATION CONTINUE DE L'ÉQUIPE.....</b>	<b>11</b>
<b>MANDATS, GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES CONSULTATIFS.....</b>	<b>13</b>
- Groupes de travail de l'UNIPSO .....	13
- Groupes de travail consultatifs de l'UNISOC .....	13
- Groupes de travail de BRUXEO .....	13
- Mandats - Représentation – Groupes de travail .....	14
<b>INTERACTIONS AVEC LES MEMBRES ET OUTILS DE SOUTIEN .....</b>	<b>15</b>
- Ateliers participatifs.....	15
- Formations.....	15
- Groupes de travail droit social et actualités .....	17
- Interpellations politiques.....	17
- Soutiens et conseils journaliers .....	18
- Service juridique .....	19
- Fédération SAFA.....	19
- Centrale de marchés en assurances .....	21
- Information intersectorielle et sectorielle.....	21
- Réseaux sociaux.....	21
- Sites internet.....	22
- Annuaire des membres.....	23
<b>PARTENAIRES .....</b>	<b>23</b>
- Partenaires institutionnels.....	23
- Partenaires privés .....	24
<b>AXES STRATÉGIQUES 2019 .....</b>	<b>25</b>
- Axe 1 : Continuité et consolidation.....	25
- Axe 2 : Adaptation des fonctionnements internes aux statuts votés par l'Assemblée Générale en décembre 2018.....	25
- Axe 3 : Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration .....	25
- Axe 4 : Investir dans la visibilité de nos missions et services .....	25
- Axe 5 : Etendre le réseau d'influence .....	26

- Axe 6 : Renforcer le statut d'organisation représentative de la CODEF au sein de la concertation sociale au niveau sectoriel ainsi qu'auprès des pouvoirs publics et politiques.....	26
- Axe 7 : Renforcer l'équipe.....	26
- Axe 8 : Développer les compétences de l'équipe.....	26
- Axe 9 : Formations, ateliers participatifs et groupes de travail .....	27
<b>ANNEXES .....</b>	<b>30</b>
- Membres 2018.....	31
- Statuts approuvés lors de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2019.....	36

## PRÉAMBULE

Comme chaque année à cette même période, nous nous réunissons pour faire le point des actions menées par la CODEF. L'édition 2018 permet de revenir sur les temps forts de l'année écoulée.

La présentation des actions permet à chacun d'identifier le travail réalisé par l'équipe du Conseil d'Administration et des permanents, ces derniers n'ayant que pour seuls objectifs de servir, de soutenir, de former et de représenter tous les membres de la fédération.

Ces dernières années, la CODEF s'est consacrée, pour l'essentiel, au renforcement des liens avec ses membres via la mise en place de services divers leur permettant de se professionnaliser davantage et via un appui financier leur permettant de soutenir leurs missions, ce qui fut encore le cas cette année. La fédération a également beaucoup investi dans la représentation de ses membres dans les secteurs dont ils dépendent.

En 2018, le renforcement de l'équipe a permis de dégager du temps et, dès lors, de développer de nouvelles collaborations partenariales et d'ouvrir des négociations avec les entités fédérées, et ce, afin de mieux vous représenter.

Au fil des années, la CODEF s'est totalement positionnée comme un acteur incontournable dans le secteur à profit social au niveau intersectoriel. En 2018, la fédération a pris l'orientation de s'investir davantage au niveau sectoriel pour s'engager pleinement, dans les prochaines années, dans la transition que connaîtront nos secteurs et nos ASBL.

Découvrez, dans les prochaines pages, le travail réalisé en 2018.

Bonne lecture !

Henri Rousseau  
*Président*



## LA CODEF EN QUELQUES MOTS...

### COORDINATION ET DÉFENSE DES SERVICES SOCIAUX ET CULTURELS

#### Fédération patronale et sectorielle

La CODEF est la fédération patronale des petites et moyennes associations en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La CODEF est également l'une des cinq fédérations sectorielles de l'aide aux familles et aux aînés. Elle fédère des services agréés (SAFA) et des services non agréés.

La CODEF est une fédération multisectorielle, pluraliste et indépendante du secteur à profit social. Elle est reconnue comme organisation représentative depuis 2015. Elle est membre de l'UNIPSO, de BRUXEO et de l'UNISOC.

La CODEF fédère de très petites, petites et moyennes associations dont la mission est d'assurer des services d'intérêt général et/ou indispensables à la collectivité.

La CODEF a pour objet de représenter et de défendre les intérêts de ses membres qui interagissent avec les différents acteurs locaux, régionaux, communautaires et fédéraux.

La CODEF siège dans diverses instances et divers lieux de consultation et de concertation.

La CODEF organise l'échange de réflexions, établit un réseau d'entraide. Par ses actions, la CODEF est une alternative à l'isolement de beaucoup d'associations.

- Elle organise des formations pour le personnel employé et ouvrier des ASBL ;
- Elle accompagne individuellement les membres en matière d'aides à l'emploi, d'agrément(s), de dossiers de subvention, etc. ;
- Elle informe et conseille les membres de manière générale et individuelle en matières administrative, législative, juridique, sociale et économique ;
- Elle édite un mensuel qui traite de l'actualité sociale du secteur et fait la promotion des activités de ses membres ;
- Elle met à disposition des informations via son site internet et les réseaux sociaux ;
- Elle organise et passe des conventions cadres et des marchés publics au profit des membres.

#### La CODEF en chiffres en 2018

##### La CODEF, c'est...

- 387 associations
  - 3257 travailleurs
  - 8 grands secteurs :
    - Action sociale
    - Culture
    - Enfance/Petite enfance
    - Environnement
    - Handicap
    - Santé/Aide à domicile
    - Sport
    - Tourisme
- (Liste non-exhaustive)

## Les valeurs de la CODEF

La CODEF soutient et promeut un modèle social **équitable** qui garantit **l'accessibilité et la qualité des services rendus** par ses membres aux citoyens.

La CODEF soutient et promeut **des emplois de qualité** au sein de ses structures et une volonté de **professionnaliser** toujours plus le cadre structurel des services.

La CODEF soutient et promeut **l'autonomie et l'indépendance** des associations.

La CODEF soutient et **promeut le libre choix des bénéficiaires et des citoyens** à accéder aux services de leur choix.

La CODEF soutient et promeut les associations dans leurs **initiatives citoyennes**, leurs actions portant le **changement**, leur **expression démocratique**.

Evolution

Esprit Critique Identités

Légalité Équité

Liberté D'association

Solidarité Non Marchand

Intérêt Général

Liberté D'expression

Démocratie

Coopération Économie

Volontariat Non Discrimination

Citoyenneté

Lien Complémentarité

Responsabilité Emploi

Dialogue Social Collectif

Progrès Social

## GOUVERNANCE ET ÉQUIPE



### UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG est composée d'un représentant par association membre de la CODEF.

Deux Assemblées Générales ont eu lieu en 2018 :

- Une Assemblée Générale ordinaire, le 11 juin 2018 ;
- Une Assemblée Générale financière, le 17 décembre 2018.

### UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 11 administrateurs :

- Henri Rousseau (président),
- Geneviève Delhasse (vice-présidente),
- Hubert Darimont (vice-président),
- Jean-Marie Smets (trésorier),
- Jean-Claude Wehren (administrateur),
- Jacques Lhoest (administrateur),
- Bernadette Burquel (administratrice),
- Richard Manfroy (administrateur),
- Hélène Laurent (administratrice),
- Ghislain Weickmans (administrateur),
- Kizamie Miroye (administratrice).

Le Conseil d'Administration se réunit très régulièrement, en principe le troisième lundi du mois. Les membres du Conseil d'Administration sont au service de la fédération et de ses membres totalement bénévolement. Aucun défraiement n'est accordé aux administrateurs.

### UNE ÉQUIPE

#### COORDINATION

**Rose Marie ARREDONDAS**  
Coordinatrice générale  
(100%) / APE

#### PÔLE « PATRONAL »

**Rose Marie ARREDONDAS,**  
**Sophie ORTEGA**  
Conseillère juridique  
(100%) / APE

#### PÔLE « RESSOURCES ET COMMUNICATION »

**Emilie Maquet**  
Conseillère en formation  
(50%) / APE  
Assistante de projets  
(50%) / APE

#### PÔLE « SUPPORT ET SERVICES »

**Charlène Delarge**  
(depuis avril 2018)  
Responsable administrative  
(50%) / APE

**Nicole Counen**  
Responsable administrative  
(50%) / APE

L'équipe se réunit au minimum 1 fois tous les 15 jours. Elle organise également des mises au vert 1 à 2 fois par an.



## MEMBRES

### PROFIL

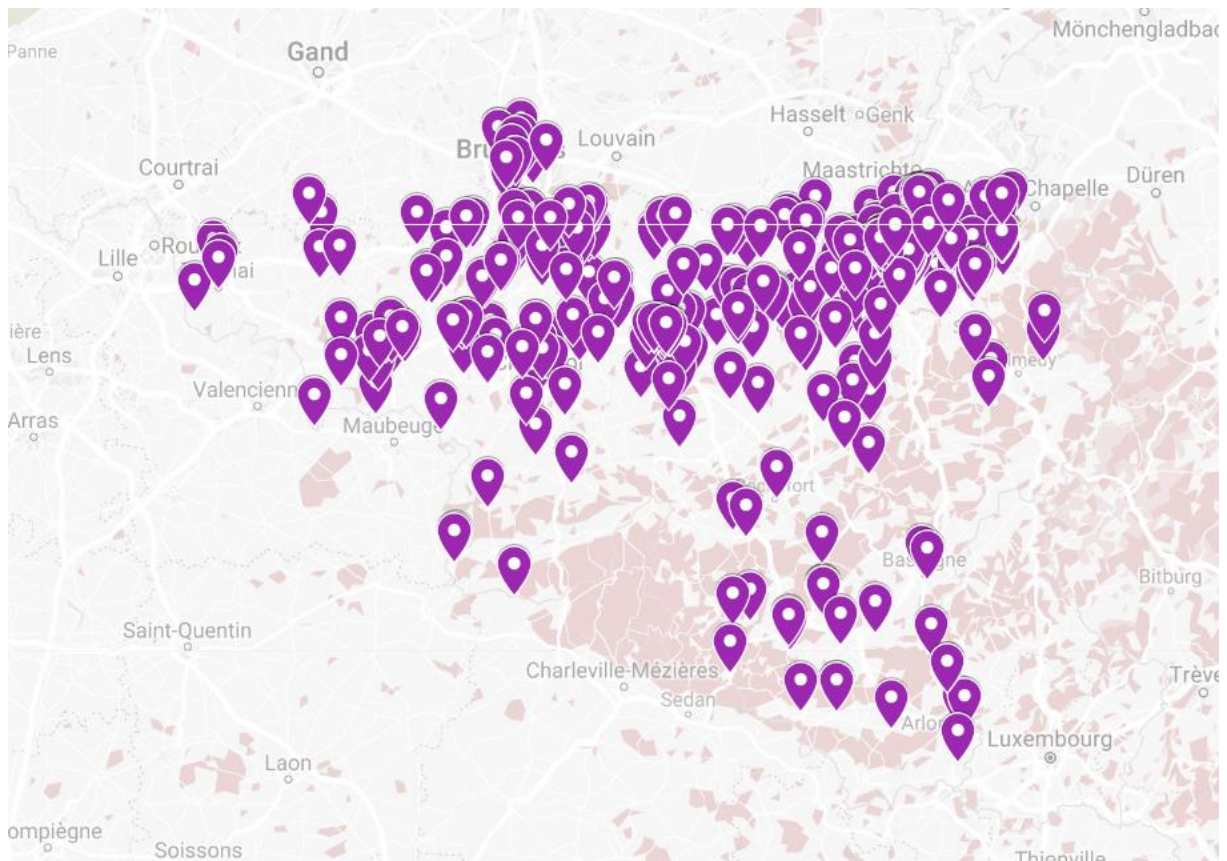
La CODEF fédère des ASBL, des fédérations et des coordinations.

La majorité des associations affiliées à la CODEF sont catégorisées de la manière suivante :

- Non agréées et non subventionnées par les politiques fonctionnelles ;
- Agréées par les politiques fonctionnelles et non subventionnées ;
- Agréées et partiellement subventionnées par les politiques fonctionnelles ;
- Agréées et subventionnées par les politiques fonctionnelles.

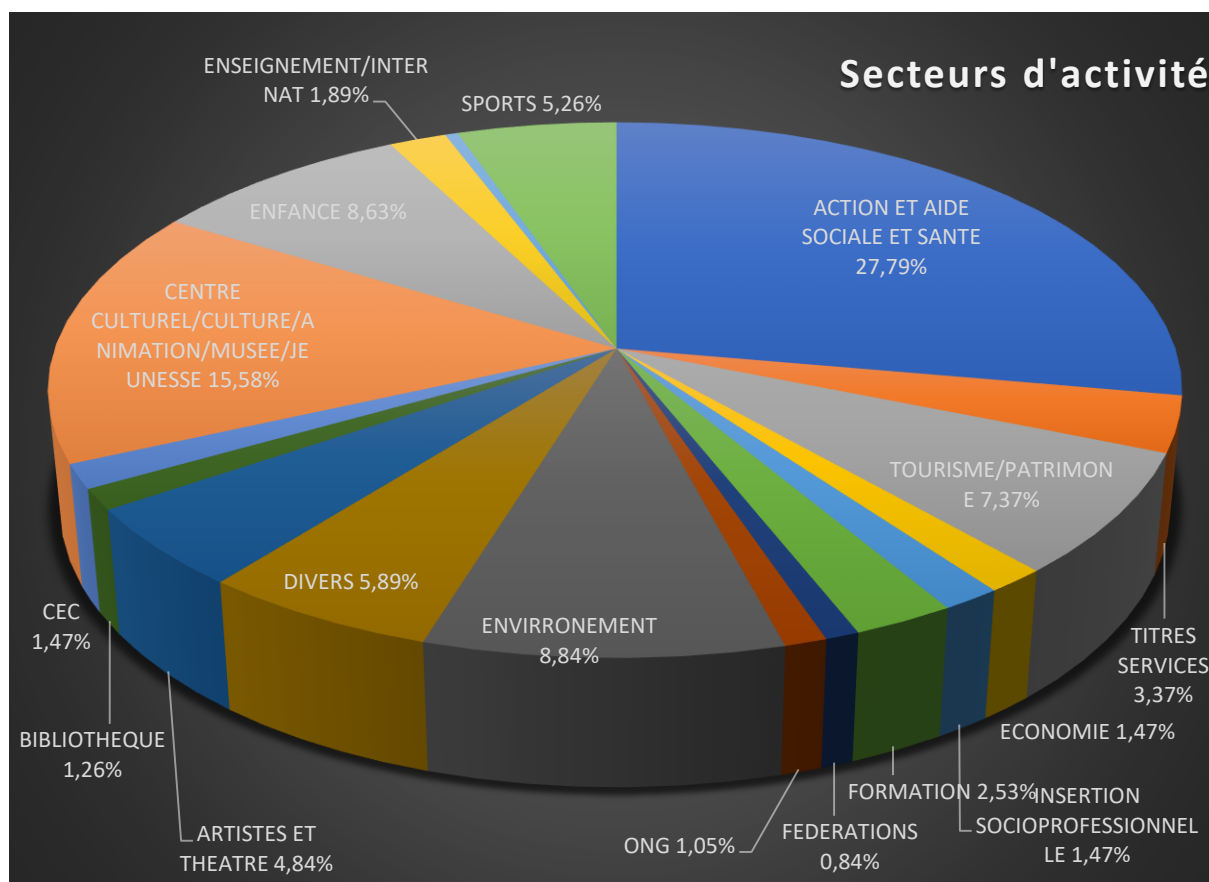
La plupart des ASBL affiliées à la CODEF développent en leur sein des activités agréées en parallèle avec d'autres activités non agréées.

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE



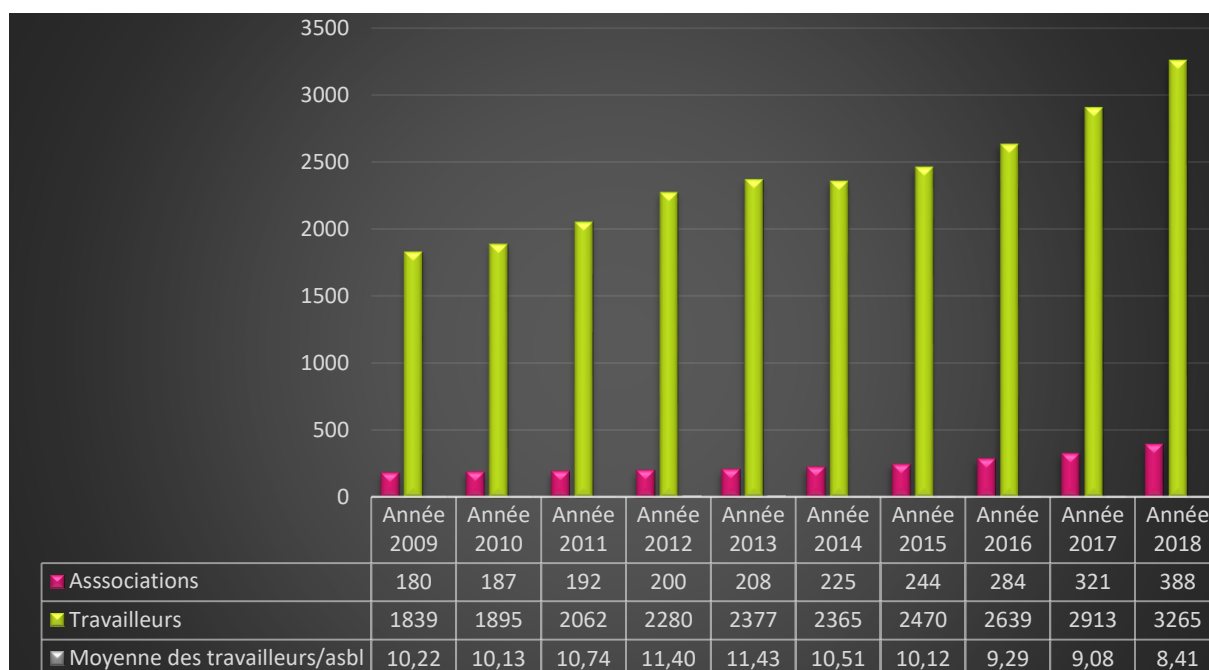


## SECTEURS D'ACTIVITÉS



<b>Action et aide sociale et santé (27,79 %) - RW</b>
<b>Artiste et théâtre (4,84 %) - FWB</b>
<b>Bibliothèque (1,26 %) - FWB</b>
<b>Centre Expression Créativité (1,47 %) - FWB</b>
<b>Centre Culturel/Culture/Animation /Musée/Jeunesse (15,58 %) - FWB</b>
<b>Divers (5,89 %)</b>
<b>Economie (1,47 %) - RW</b>
<b>Enfance (8,63 %) - FWB/RW</b>
<b>Enseignement/Internat (1,86 %) - FWB</b>
<b>Environnement (8,84 %) - RW</b>
<b>Fédérations (0,84 %) - FWB/RW</b>
<b>Formations (2,53 %) - RW</b>
<b>Insertion socioprofessionnelle (1,47 %) - RW</b>
<b>ONG (1,05 %) - RW</b>
<b>Sports (5,26 %) - FWB/RW</b>
<b>Titres-services (3,37 %) - RW</b>
<b>Tourisme/Patrimoine (7,37 %) - RW</b>

## ÉVOLUTION DES MEMBRES ET DE LEURS TRAVAILLEURS



Nous pouvons observer que :

- Le nombre de nouvelles associations, qui s'affilient à la CODEF, augmente d'année en année (+ 17 en 2014, + 19 en 2015, + 40 en 2016, + 80 en 2017 et + 67 en 2018).
- En 2018, la moyenne des travailleurs par ASBL s'élève à 8,41 personne physique.

Ce constat peut être interprété comme étant le fait que de plus en plus de petites associations se fédèrent à la CODEF.

En 2018, 17 membres (contre 10 membres en 2017) ont quitté la fédération :

- 7 exclusions pour non-paiement des cotisations (proposition à l'AG) ;
- 4 dissolutions ;
- 4 cessations d'activité ;
- 1 ne souhaite plus être affiliée ;
- 1 n'a plus de personnel.

(Liste des membres en annexe)

## FORMATION CONTINUE DE L'EQUIPE

La CODEF investit dans la formation continue des membres de son personnel. En effet, la fédération met en place un processus d'apprentissage individuel permettant aux travailleurs d'acquérir et de développer des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. L'augmentation et l'amélioration des compétences des travailleurs s'inscrivent dans une logique de services aux membres. En 2018, le personnel a suivi les formations suivantes :

NOM	FONCTION	THEME	MODE DE FORMATION	DUREE	DATE
ARREDONDAS Rose Marie	Coordinatrice	Réforme du droit des association : quels enjeux pour le secteur à profit social	Extra - UNIPSO	1/2 journée	24-01-18
ARREDONDAS Rose Marie	Coordinatrice	Réforme du code des sociétés et des associations : ce qui va changer pour mon ASBL	Intra - Davagle Michel	1/2 journée	24-05-18
ARREDONDAS Rose Marie	Coordinatrice	Workshop So-Diversity	Extra - BRUXEO	1/2 journée	13-11-18
ARREDONDAS Rose Marie	Coordinatrice	Enjeux et pratiques de la gouvernance dans les entreprises sociales	Extra - UNIPSO	1/2 journée	09-11-18
NOM	FONCTION	THEME	MODE DE FORMATION	DUREE	DATE
COUNEN Nicole	Employée administrative	Bureautique : Excel	Intra - Microbus (Duré Anne-Marie)	2 1/2 journées	19 et 24-04-18
COUNEN Nicole	Employée administrative	J'optimise la gestion et le partage des documents dans mon équipe	Intra - Valorescence (Dubois Marie Laurence)	1 journée	08-05-18
COUNEN Nicole	Employée administrative	Gestion comptable et financière	Intra - Learning for Life - Lefebvre Nadine	2 journées	29/11 et 04/12/18
NOM	FONCTION	THEME	MODE DE FORMATION	DUREE	DATE
DELARGE Charlène	Employée administrative	Bureautique : Excel	Intra - Microbus (Duré Anne-Marie)	2 1/2 journées	19 et 24-04-18
DELARGE Charlène	Employée administrative	J'optimise la gestion et le partage des documents dans mon équipe	Intra - Valorescence (Dubois Marie Laurence)	1 journée	08-05-18
DELARGE Charlène	Employée administrative	Bureautique : Word/Press	Intra - Microbus (Gonay Stéphanie)	2 1/2 journées	23 et 25-10-18

NOM	FONCTION	THEME	MODE DE FORMATION	DUREE	DATE
MAQUET Emilie	Assistante de projet et conseillère en formation	Utilisation pratique du guide de concertation Déparis	Extra - SPF Emploi, Travail et Concertation sociale	1 journée	19-06-18
MAQUET Emilie	Assistante de projet et conseillère en formation	Enjeux et pratiques de la gouvernance dans les entreprises sociales	Extra - UNIPSO	1/2 journée	09-11-18
MAQUET Emilie	Assistante de projet et conseillère en formation	La réforme du droit des ASBL : évolution ou révolution ?	Extra - ASBLISSIMO	1 journée	06-12-18
		Quelles pistes de financement pour votre association ?			
		Pourquoi et comment déléguer ?			
NOM	FONCTION	THEME	MODE DE FORMATION	DUREE	DATE
ORTEGA Sophie	Juriste	Réforme du droit des association : quels enjeux pour le secteur à profit social	Extra - UNIPSO	1/2 journée	24-01-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Durée du travail : temps plein et temps partiel	Intra - GROUP S	1/2 journée	20-02-18
ORTEGA Sophie	Juriste	RGPD (Règlement général sur la Protection des Données)	Intra - Bertrand Franck (avocat barreau Liege) - Jerome Kindermans Spécialiste IT et cybersécurité chez Trixhio	1 journée	27-02-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Structure de la concertation sociale : le modèle sous belge sous la loupe"	Extra - SPF Emploi, Travail et Concertation sociale		28-06-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Le nouveau Code de droit économique appliqué aux ASBL	Extra - Syneco	1 journée	25-10-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Restez à jour en tant que conseiller en prévention interne et responsable RH	Extra - Mensura	1/2 journée	09-11-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Workshop So-Diversity	Extra - Bruxeo	1/2 journée	13-11-18
ORTEGA Sophie	Juriste	Gestion comptable et financière	Intra - Learning for Life - Lefèbvre Nadine	1 journée	29-11-18

## MANDATS, GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES CONSULTATIFS

En tant que fédération patronale et sectorielle, la CODEF a pour mission de représenter ses membres et de défendre leurs intérêts dans des dossiers importants pour leur secteur et leur activité. La CODEF porte la voix de ses membres dans différents lieux de négociation, de concertation, de décision, et ce, en tous lieux où cela est nécessaire.



### GROUPES DE TRAVAIL DE L'UNIPSO

La CODEF participe très régulièrement à divers groupes de travail au sein de l'UNIPSO (Union des entreprises à profit social en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles). Ces groupes de travail sont composés de représentants des différentes **fédérations francophones** qui en sont membres. Ils traitent de matières **intersectorielles et, exceptionnellement, de matières sectorielles** et permettent d'obtenir de nombreuses informations, de réaliser des analyses et de construire des positions communes. A contrario, les positions des membres sont également prises en compte pour alimenter des positions communes. Les membres de la CODEF donnent mandat à leur fédération pour se positionner au sein des groupes de travail organisés par l'UNIPSO.

En 2018, nous avons traité et défendu les dossiers de nos membres à travers ces groupes de travail (et au Conseil d'Administration de l'UNIPSO) dans les matières suivantes : Réforme des APE, Accord non-marchand RW, Mémoire du secteur à profit social, Simplification administrative, Silver Economy, URE, ...

### GROUPES DE TRAVAIL CONSULTATIFS DE L'UNISOC

La CODEF participe à divers groupes consultatifs au sein de l'UNISOC (Union des entreprises à profit social en Belgique). Ces groupes consultatifs sont composés de représentants des différentes **fédérations francophones et néerlandophones** qui en sont membres. Ils traitent de matières **intersectorielles** et permettent d'obtenir des informations, de réaliser des analyses et de construire des positions communes.

À contrario, les positions des membres sont également prises en compte pour alimenter des positions communes. Les membres de la CODEF donnent mandat à leur fédération pour se positionner au sein des groupes consultatifs organisés par l'UNISOC.

En 2018, nous avons traité et défendu les dossiers de nos membres à travers ces groupes consultatifs dans les matières suivantes : Droit des sociétés, RGPD, Commission paritaire 337, Droit social : Jobsdeal, Réforme des pensions, Métiers pénibles, Burn-out, Flexibilisation des congés thématiques, Registre UBO, Volontariat, ...

### GROUPES DE TRAVAIL DE BRUXEO

La CODEF participe à divers groupes de travail organisés par BRUXEO (confédération des entreprises à profit social **bruxelloises**). L'organisation et l'animation de ces GT visent à (in)former les participants sur les aspects légaux et méthodologiques. L'accent est mis sur la participation active des membres pour dynamiser les échanges et favoriser la mise en réseau de ceux-ci. En 2018, nous avons traité les dossiers suivants : diversité dans les ASBL, emploi (ACS), Accords non-marchand, ALE, ...

## Mandats - Représentation - Groupes de Travail

	<b>Rose Marie</b>	<b>Sophie</b>	<b>Emilie</b>
<b>UNIPSO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CA et AG</li> <li>○ GT du CA</li> <li>○ GT Accords non-marchand</li> <li>○ GT Emfor</li> <li>○ GT Memorandum</li> <li>○ GT Simplification administrative</li> <li>○ GT en fonction de l'actualité</li> <li>○ CA et AG ALE Olne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT Emfor</li> <li>○ GT Bien Vieillir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT Silver Economy</li> <li>○ GT Emfor</li> <li>○ Projet Crois'Sens</li> <li>○ Projet VISES</li> <li>○ Conférences thématiques</li> <li>○ CA et AG ALE Clavier</li> </ul>
<b>UNISOC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ AG</li> <li>○ GT Droit social</li> <li>○ GT CP 337</li> <li>○ GT Divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe consultatif droit social</li> <li>○ GT Divers</li> </ul>	
<b>BRUXEO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ AG</li> <li>○ GT Memorandum</li> <li>○ GT en fonction de l'actualité</li> <li>○ Workshop</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT Emploi</li> <li>○ Workshop</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT Formation</li> </ul>
<b>AViQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Interfédération SAFA privé</li> <li>○ Interfédération SAFA privé/public</li> <li>○ Interfédération SAFA/AViQ/Cabinet/OA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Interfédération SAFA privé</li> <li>○ Interfédération SAFA privé/public</li> <li>○ Interfédération SAFA/AViQ/Cabinet/OA</li> </ul>	
<b>Cabinet action sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions de concertation</li> <li>○ Divers GT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions de concertation</li> <li>○ Divers GT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formations SAFA</li> <li>○ Comité d'accompagnement des formations SAFA</li> </ul>
<b>Bassins EFE</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mandat UNIPSO/suppléant</li> </ul>	
<b>CODEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CA et AG</li> <li>○ GT Internes</li> <li>○ GT Droit social et actualités</li> <li>○ GT SAFA</li> <li>○ GT Aide à domicile</li> <li>○ GT Confédération</li> <li>○ Membres : suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT Droit social et actualités</li> <li>○ GT SAFA</li> <li>○ GT Aide à domicile</li> <li>○ GT Confédération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ GT SAFA</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions Group S</li> <li>○ Réunions CESI</li> <li>○ Réunions SelectHR</li> <li>○ Réunions Assureurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions Group S</li> <li>○ Réunions CESI</li> <li>○ Réunions SelectHR</li> <li>○ Réunions Assureurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions Group S</li> <li>○ Réunions CESI</li> <li>○ Réunions SelectHR</li> <li>○ Réunions Assureurs</li> </ul>

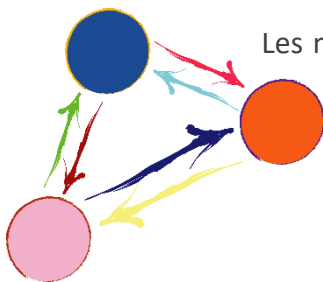


## INTERACTIONS AVEC LES MEMBRES ET OUTILS DE SOUTIEN

Pour construire ses positions et réaliser ses missions de représentation et de représentativité, de défense et de soutien, la CODEF s'assure d'interagir avec ses membres. En effet, la CODEF fait appel à toute leur expertise de terrain. Elle informe ses membres et les consulte pour construire une vision du secteur non-marchand et défendre ses positions au travers des instances (Conseil d'Administration et Assemblée Générale), des groupes de travail et d'information, des consultations écrites, des enquêtes, etc. C'est dans ces différents lieux que la fédération donne forme aux orientations et visions stratégiques.

En 2018, **2 Assemblées Générales**, **7 Conseils d'Administration**, plusieurs groupes de travail et séances d'information (réforme du code des sociétés et des associations, réforme APE, ...), ont permis de construire collectivement les positions de la CODEF mais aussi de faire émerger des problématiques dont les membres souhaitent que la fédération s'empare. C'est dans ce cadre que la fédération joue tout son rôle d'organisation patronale/de fédération. En effet, la CODEF n'hésite pas à faire connaître auprès des pouvoirs politiques les positions et revendications des membres au travers de notes, d'interpellations, voire de rencontres au sein des cabinets et des administrations.

### ATELIERS PARTICIPATIFS



Les membres nous avaient fait part de leur souhait de se rencontrer pour pouvoir échanger sur leurs bonnes pratiques. Nous avons donc mis en place 2 ateliers participatifs en 2018, un sur l'évaluation des travailleurs et l'autre sur la diversité au sein de l'association.

### FORMATIONS

La CODEF organise des formations spécifiques pour les cadres, dirigeants, administrateurs, volontaires de ses associations membres en mettant l'accent sur les particularités liées au secteur non-marchand. Ces formations répondent au souci de la CODEF de professionnaliser ses membres tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs réalités mais aussi en fonction de l'évolution sociale, économique et politique. Il s'agit d'une volonté de développer des comportements positifs des cadres vis-à-vis de leurs travailleurs et de leurs bénéficiaires. Les formations sont également ouvertes aux ASBL non-membres.

L'organisation et le suivi administratif de ces formations nécessitant une gestion importante, la CODEF a un site dédié exclusivement aux formations afin de les rendre plus visibles et de faciliter les démarches d'inscription (voir point sur les canaux de communication ci-après).

Nombre total d'heures de formation en 2018 : **158 heures**

Nombre total de participants en 2018 : **257 participants**



## CODEF - FORMATIONS 2018

Date	Horaire	Intitulé	Formateur	Lieu
18 et 23/01/2018	9H-13H	Bureautique : Word	Microbus	Liège (Microbus)
20-02-18	9H-12H30	Durée du travail : Temps plein et temps partiel	Mélanie Havaux - Group S	Liège (Group S)
22-02-18	9H-17H	RGPD	Bertrand Franck - Avocat et Jérôme Kindermans - Trixhio	Liège (Group S)
28-02-18	9H-17H	RGPD	Bertrand Franck - Avocat et Jérôme Kindermans - Trixhio	Namur (Group S)
08-03-18	9H30-13H30	Visibilité d'une ASBL sur Internet	Céline Colas - KODO Wallonie	Namur (Ethias)
13-03-18	9H-12H 13H-16H	Equipier première intervention	Mère Joséphine	Blegny (à déterminer)
29-03-18	9H-16H30	Atelier participatif : Réfléchir sur sa pratique professionnelle - L'évaluation	François Xavier Lefèbvre - Competentia	Namur (Centre Humanescence)
17-04-18	9H30-16H30	Comprendre la concertation sociale	Thierry Dock - UCL	Namur (Centre Humanescence)
19 et 24/04/18	9H-13H	Bureautique : Excel	Anne-Marie Duré - Microbus	Liège (Microbus)
25-04-18	9H-17H	RGPD	Bertrand Franck - Avocat et Jérôme Kindermans - Trixhio	Liège (Cité Miroir)
08-05-18	9H30-16H30	J'optimise la gestion et le partage des documents dans mon équipe	Mme Dubois - Valorescence	Namur (Centre Humanescence)
17-05-18	9H-12H	Réintégration des travailleurs en incapacité de longue durée	Dr Milicevic - CESI	Namur (Group S)
24-05-18	9H-12H	Réforme du code des sociétés et des associations	Michel Davagle	Liège (Auberge Simenon)
05-06-18	9H30-16H30	Mettre en place une campagne de Crowdfunding	M Noviello	Namur (Centre Humanescence)
12-06-18	9H-17H	RGPD	Bertrand Franck - Avocat et Jérôme Kindermans - Trixhio	Namur (Centre Humanescence)
21 et 26-06-18	9H-13H	Bureautique : Outlook	Stéphanie Gonay - Microbus	Liège (Microbus)
27-06-18	9H-13H	Sensibilisation à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite	Nadia Maniquet - Atingo	Liège (Auditorium Curtius)
18-09-18	9H-16H30	Atelier participatif : La diversité dans le recrutement	François Xavier Lefèbvre - Competentia	Namur (Centre Humanescence)
02-10-18	9H30-16H30	Comment penser l'identité de son association pour mieux communiquer	M Pierlot - CECOM	Namur (Centre Humanescence)
16-10-18	9H-16H30	Comment recruter des collaborateurs qui correspondent aux besoins de mon	Carine Deville - flexiHR	Liège (Group S)
23 et 25-10-18	9H-13H	Bureautique : Wordpress	Stéphanie Gonay - Microbus	Liège (Microbus)
08-11-18	9H-12H	Droit du travail : Contentieux	Sophie Ortega - CODEF	Blegny (CODEF)
13-11-18	9H-12H	Les pouvoirs de l'inspection	Sophie Binamé - Group S	Namur (Group S)
22-11-18	9H30-16H30	Prévention des risques psychosociaux : Management de proximité	Conseiller en prévention - CESI	Namur (Centre Humanescence)
29-11-18 et 04-12-18	9H-16H30	Gestion comptable et financière d'une ASBL	Mme Lefèbvre - Learning4life	Liège (Group S)

## GROUPES DE TRAVAIL DROIT SOCIAL ET ACTUALITES

En parallèle des formations, la CODEF a mis en place des groupes de travail réservés exclusivement à ses membres. Les groupes de travail permettent de travailler en petits groupes sur des sujets complexes en poursuivant des objectifs communs sur des thématiques sectorielles ou intersectorielles. L'intérêt est de mobiliser des personnes de terrain autour d'un sujet difficile et de leur apporter des pistes, voire des solutions pragmatiques. Ces positions sont ensuite ramenées au sein du Conseil d'Administration de la CODEF qui s'en empare pour construire ses positions auprès des confédérations, des cabinets ministériels et auprès des administrations.



Les différents thèmes abordés sont généralement décidés en fonction de l'actualité politique sectorielle et/ou intersectorielle. En 2018, **4 groupes de travail** ont été organisés. Les thématiques principales qui y ont été abordées étaient les suivantes : Travail semi-agoral (travail associatif), Effort de formation, RGPD, Réforme du code des sociétés et des associations, Réforme APE, Assurance autonomie, Délai de préavis, Volontariat, Registre UBO, Crédit-temps, Congés thématiques, ...

En 2019, les GT droit social et actualités seront renommés GT actualités juridiques et politiques.

## INTERPELLATIONS POLITIQUES

Date	Destinataire	Objet de l'interpellation
20/03/2018	<i>M. Koen Geens</i> Ministre de la Justice	Réforme du Code des sociétés et des associations
12/04/2018	<i>Mme Alda Greoli</i> Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des Chances, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réforme des APE dans le secteur non-marchand ;</li><li>- Transfert des postes APE vers les politiques fonctionnelles.</li></ul>

	<p><i>Et</i>  <i>M. Pierre-Yves Jeholet</i>  Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation</p>	
12/06/2018	<p><i>Mme Alda Greoli</i>  Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des Chances, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures de la petite enfance</p>	Revendications : secteurs des services de l'aide à domicile APE non agréés et non subventionnés – « Pour une meilleure cohérence dans les services à domicile ».
02/07/2018	<p><i>Mme Alda Greoli</i>  Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des Chances, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures de la petite enfance</p>	Propositions : place des services APE de l'aide à domicile non agréés et non subventionnés dans le cadre de l'Assurance Autonomie
19/11/2018	<p><i>Mme Alda Greoli</i>  Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des Chances, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures de la petite enfance</p>	Périmètre et cadastre de l'Accord non-marchand en Wallonie 2018-2020
30/11/2018	Ministres du Gouvernement wallon et Députés du Parlement wallon	Interpellation – Commission Emploi du mardi 4 décembre 2018 : problématique de la répartition dans les politiques fonctionnelles et du rééquilibrage, problématique du calendrier, réduction des cotisations ONSS dans le cadre de la gestion de points, prise en charge des préavis, absence de but lucratif.

## SOUTIENS ET CONSEILS JOURNALIERS

La CODEF, forte de son expertise acquise au fil des années sur le terrain, accompagne ses membres et les soutient dans leurs démarches. Elle leur prodigue notamment :

- Des conseils en gestion des ressources humaines : description de fonctions, sélections et recrutements, évaluation du personnel, etc. ;
- Des conseils en gestion administrative : aides à l'emploi, commissions paritaires, contrat de

travail, connaissance de la législation du travail, etc. ;

- Un soutien et un suivi des dossiers d'agrément et de subventionnement au niveau des cabinets et des administrations ;
- Un soutien et une aide à la compréhension des législations, voire des procédures et conditions d'agrément et/ou d'appels à projets ainsi qu'une aide à la rédaction des dossiers (évaluation du degré de pertinence des dossiers).
- Des conseils en matière de bien-être, de protection et de prévention au travail (notre conseillère en formation a suivi la formation de Conseiller en Prévention de niveau III) ;
- Des conseils en matière de protection des données (notre conseillère juridique est également DPO, « Data Protection Officer ») ;
- Des conseils en matière de bonne gouvernance ;
- Accompagnement des membres dans le cadre de rencontres entre les administrations et les cabinets ministériels.

Nombre d'entretiens individuels en 2018 : **26 associations membres rencontrées** en entretien dont certaines vues plusieurs fois, ce qui représente **28 rendez-vous individuels** afin de traiter les demandes de soutien et d'aide à la gestion journalière d'une ASBL.

Nombre de mails reçus demandant le traitement de dossiers/questions et qui ont fait l'objet d'un suivi en 2018 : **734**

## SERVICE JURIDIQUE

La CODEF, par l'intermédiaire de sa juriste, propose à ses membres un véritable service juridique. Elle prodigue des conseils en termes de gestion de la structure juridique (forme juridique de l'association, respect des statuts et de la législation, règlement de travail, ...).

Une permanence juridique était initialement prévue 1 fois par mois à Namur et 1 fois à Blegny mais ce système ne rencontrait pas les attentes des membres qui ont besoin de réponses immédiates à leurs problématiques de terrain. C'est pourquoi les prises de rendez-vous individuels dans les bureaux de la CODEF ou directement dans les locaux des associations membres ont été privilégiées.

Nombre d'entretiens individuels en 2018 : **21 associations membres rencontrées** en entretien dont certaines vues plusieurs fois, ce qui représente **33 rendez-vous individuels** afin de traiter les questions d'ordre juridique.

Nombre de mails reçus demandant le traitement de dossiers/questions et qui ont fait l'objet d'un suivi en 2018 : **1042**

## FÉDÉRATION SAFA (SERVICES AGRÉÉS DE L'AIDE AUX FAMILLES ET AUX AINÉS EN WALLONIE)

### Secteur de l'aide et soins à domicile (Commission Paritaire 318.00 et 318.01)

Depuis que la CODEF a été reconnue comme organisation représentative des employeurs (fédération patronale) en 2015 au sens de l'article 3 de la loi du 5 décembre 1968, cela a généré qu'elle peut représenter ses membres au niveau sectoriel en commission paritaire.

Toutefois, elle ne peut le faire qu'à condition d'un accord préalable avec l'ensemble des organisations patronales siégeant dans les (Sous-)Commissions Paritaires. Dans ce cadre, un accord a été trouvé avec le secteur de l'aide à domicile. Cet accord lui a permis d'être reconnue par tous les partenaires sociaux, par l'AViQ et par le cabinet des affaires sociales au niveau sectoriel. Elle est donc la 5ème fédération des SAFA.

Cela implique notamment la participation obligatoire de la CODEF à différents groupes de travail et réunions de concertation avec le cabinet, l'AViQ, l'Interfédération (composée des 5 fédérations SAFA) et des syndicats. Cela signifie aussi que la CODEF doit organiser au minimum 4 formations en interne à destination du personnel d'encadrement des SAFA.



En 2018, la CODEF a donc organisé les formations suivantes à destination du personnel d'encadrement SAFA :

<b>CODEF Formations 2018 - Personnel d'encadrement SAFA</b>				
Date	Horaire	Intitulé	Formateur	Lieu
06-04-18	9H-12H ou 13H-16H	Initiation "équipe première intervention" lutte contre l'incendie	Fact Group Training	Blegny (CODEF)
08-05-18	9H-16H30	J'optimise la gestion et le partage de documents dans mon équipe	Marie-Laurence Dubois - Valorescence	Namur (Centre Humanescence)
22-11-18	9H-16H30	Les risques psychosociaux : Management de proximité	Coralie Simonis - CESI	Namur (Centre Humanescence)
13-12-19	9H-12H	Durée du travail : Gestion des horaires à temps plein et à temps partiel	Sophie Ortega - CODEF	Namur (Centre Humanescence)
13-12-19	13H-16H	Le règlement de travail : Un outil de gestion du personnel	Sophie Ortega - CODEF	Namur (Centre Humanescence)



## CENTRALE DE MARCHES EN ASSURANCES

La CODEF a réalisé un vaste marché public en assurances à destination de ses membres. Grâce au poids que représente ses membres, elle a pu négocier des tarifs préférentiels et des extensions de couverture.

La centrale de marchés en assurances permet aux membres qui y ont adhéré (95 adhérents en 2018) de réaliser des économies d'échelle non-négligeables et de façon durable (sur 5 ans) tout en ayant une couverture étendue de leurs assurances. Cela leur permet d'utiliser les moyens dégagés directement pour le maintien et le développement de leurs activités.

Cette centrale de marchés dispense également l'association de l'obligation d'organiser elle-même une procédure de passation complexe de marché public et offre donc un gain de temps en évitant les formalités de recherche et de négociation.

## INFORMATION INTERSECTORIELLE ET SECTORIELLE



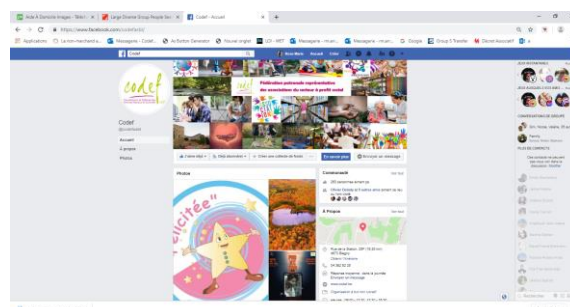
Le « **CODEF Info** » est la newsletter de la CODEF. Il est diffusé mensuellement aux membres ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande. Chaque mois, cette newsletter plonge le lecteur au cœur de l'information sous l'angle du secteur non-marchand.

En complément du CODEF Info, la « **VIGIE** » a fait son apparition en 2018. Il s'agit d'une ressource d'informations reprenant une liste de liens utiles afin de tenir nos membres informés de toutes les actualités fédérales (législation, gouvernement, discussions parlementaires et conventions collectives de travail conclues au sein du Conseil national du travail), les actualités au niveau des entités fédérées (décrets, A.R., gouvernements et discussions parlementaires) et les actualités sectorielles (conventions collectives de travail par commissions paritaires, ...).

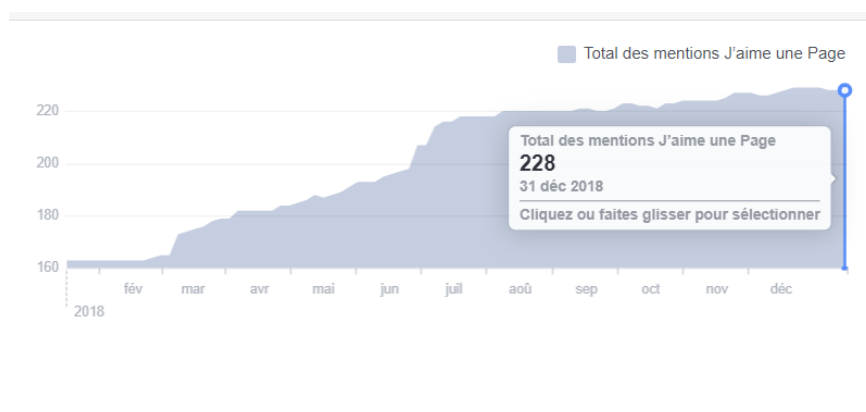


## RESEAUX SOCIAUX

La CODEF est aussi présente sur les réseaux sociaux via sa page « **Facebook** », <https://www.facebook.com/Codef-474624169234630/>. Cette page est une vitrine où nous présentons nos activités et notre actualité et sur laquelle nous diffusons quotidiennement toutes les informations qui nous sont fournies par nos membres et susceptibles de promouvoir leurs activités. Elle est donc essentiellement conçue pour toucher les bénéficiaires.



En parallèle, la CODEF utilise également « LinkedIn » (<https://www.linkedin.com/in/codef-asbl-74192483/>) pour plus de visibilité au sein du secteur non-marchand et pour favoriser le réseautage.



## SITES INTERNET

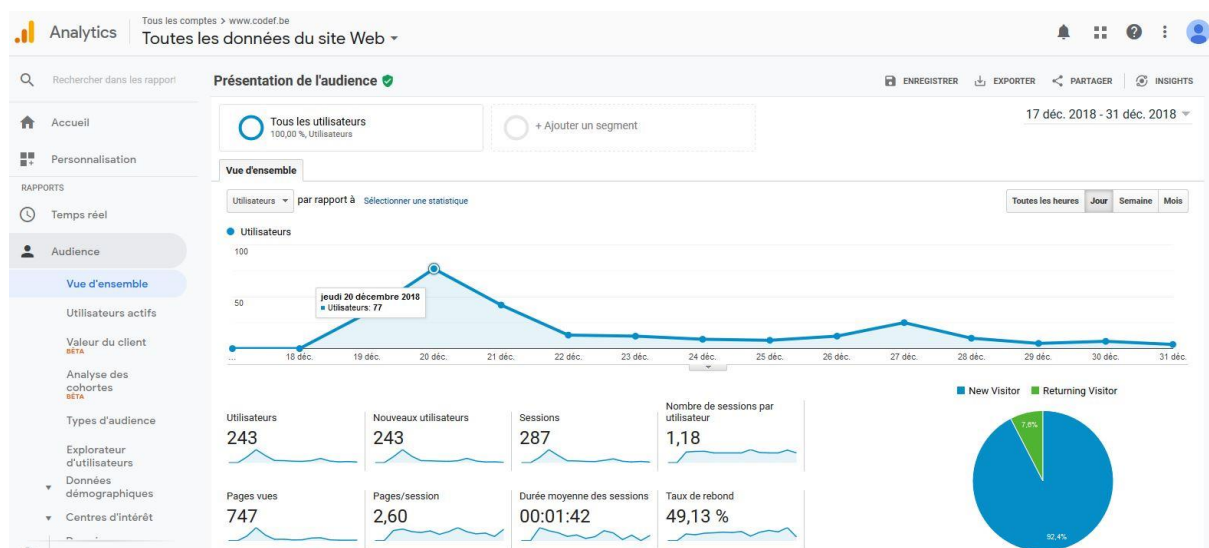


Depuis 2018, la CODEF possède un **site internet spécialement dédié aux formations** permettant à nos membres, ainsi qu'à toute autre ASBL, de prendre connaissance des dates, contenus et lieux de ces formations mais aussi des groupes de travail, des ateliers participatifs et autres évènements. Ils ont la possibilité de s'y inscrire directement en ligne via un formulaire électronique, ce qui simplifie la procédure.

Site de formations 2018 : <https://codef.events.idloom.com/Formations2018>.

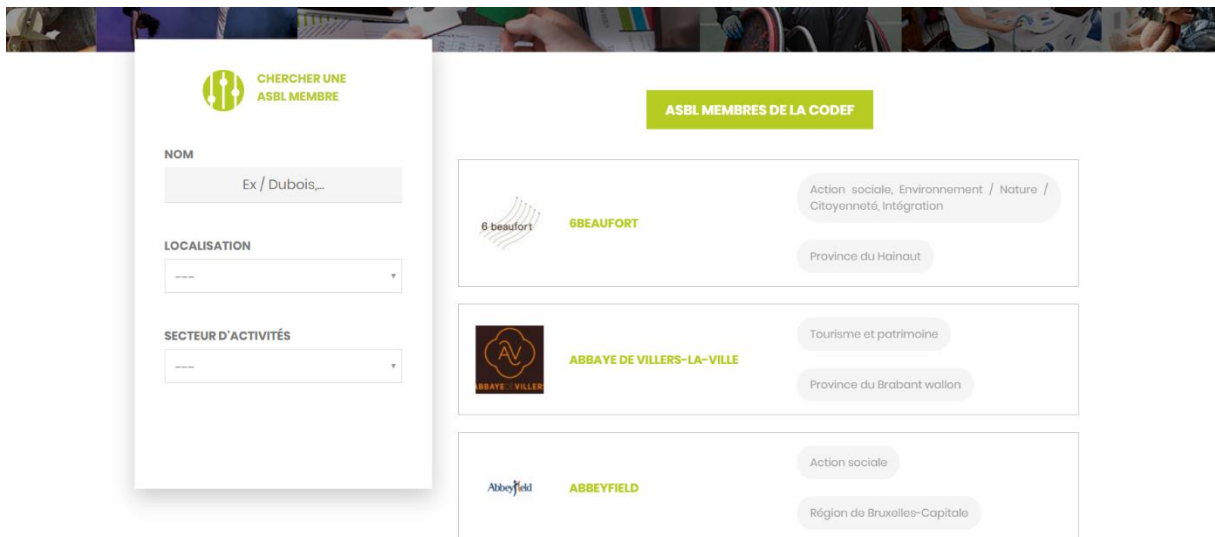
Site de formations 2019 : <https://codef.events.idloom.com/Formations2019>.

La CODEF s'est dotée d'un **nouveau site internet**, [www.codef.be](http://www.codef.be), afin de faciliter la navigation pour nos membres ainsi que pour les visiteurs. Cela permet aux membres d'avoir un accès direct à toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de leur structure dans leur gestion journalière. Il rappelle également les différents services de la CODEF dont les membres peuvent bénéficier. Il y a d'ailleurs un accès réservé exclusivement aux membres et au CA. Le site a été présenté à l'Assemblée Générale de la CODEF le 17 décembre 2018.



## ANNUAIRE DES MEMBRES

Sur ce nouveau site, nous avons mis en place un **annuaire de tous les membres**, consultable via le lien <https://www.codef.be/annuaire-des-membres/>, qui les répertorie par secteur d'activités et par province. Une simple recherche permet d'accéder à la fiche informative de l'association mettant en avant ses missions et ses activités ainsi que les coordonnées de contact et un lien vers leur site internet et/ou page Facebook.



## PARTENAIRES

### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Avec le soutien de la



## PARTENAIRES PRIVÉS

Soit via des accords, soit via des marchés publics, ces partenaires apportent à nos membres des avantages financiers et un encadrement qualitatif pour leur structure tant dans leur gestion journalière que dans leurs obligations légales.

Des réunions d'évaluation ont lieu chaque année avec ces partenaires et un suivi régulier (voir individuel en cas de difficulté entre le membre et le partenaire) est réalisé en fonction des problématiques rencontrées entre nos membres et ces différents services.



## AXES STRATÉGIQUES 2019 (PRESENTES ET VOTES A L'AG DE JANVIER 2019)

### AXE 1 : CONTINUITÉ ET CONSOLIDATION

Maintien des services actuels de soutien aux associations, développement du nouveau site de la CODEF et, via cet outil, la promotion des membres et de leurs actions, la visite aux membres, l'information et la formation, ...

Renforcement de la représentativité des associations et des secteurs auprès des acteurs de la concertation sociale et des pouvoirs publics pour ce qui concerne les dossiers « prioritaires » du secteur à profit social, et ce, tant au niveau sectoriel qu'intersectoriel.

### AXE 2 : ADAPTATION DES FONCTIONNEMENTS INTERNES AUX STATUTS VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DÉCEMBRE 2018

- Mise en place d'un Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)

Le R.O.I. viendra en complément des statuts et sera présenté pour approbation à l'Assemblée Générale de décembre 2019. Cependant, il sera mis en application (période de test) jusqu'en décembre.

Le Règlement d'Ordre Intérieur permet d'informer les membres sur le fonctionnement de la structure et le déroulement des activités.

Il permettra également de définir clairement les rôles, les limites, la répartition, les compétences et les responsabilités de chacune des instances ainsi que ceux des membres et partenaires.

### AXE 3 : RENOUVELLEMENT DES MANDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le renouvellement des mandats est un enjeu important pour la fédération. En effet, la CODEF porte comme valeurs l'ouverture, la démocratie et le pluralisme au sein de ses instances. Dans ce cadre, tous les membres de la CODEF seront invités à présenter leur candidature. Une campagne de sensibilisation sera organisée avant l'élection des nouveaux administrateurs.

### AXE 4 : INVESTIR DANS LA VISIBILITÉ DE NOS MISSIONS ET SERVICES

- **En interne** : à travers le nouveau site internet. Une présentation à l'AG de décembre 2019 sera réalisée. De plus, une présentation rapide (maximum 10 min.) du site sera organisée auprès de nos membres lors de chaque événement (formations, GT, etc.) ; Un flyer sera envoyé à nos membres ; Un vade-mecum relatif à l'affiliation des nouveaux membres sera rédigé.
- **En externe** : à travers le nouveau site internet. Une présentation du site internet et de son utilisation sera faite au travers d'un communiqué de presse. Nous augmenterons l'activité régulière sur les réseaux sociaux et donnerons plus de visibilité à nos actions via des photos, des petits tournages, etc.

## **AXE 5 : ETENDRE LE RÉSEAU D'INFLUENCE**

- Rédiger un Memorandum en vue des élections 2019 et l'envoyer aux parlementaires des entités fédérées ainsi qu'aux présidents de partis.
- Demander des rencontres et des entretiens auprès des représentants des nouveaux gouvernements (Wallonie et FWB) issus des élections de mai 2019.
- Continuer à développer le dialogue avec les diverses administrations.

## **AXE 6 : RENFORCER LE STATUT D'ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DE LA CODEF AU SEIN DE LA CONCERTATION SOCIALE AU NIVEAU SECTORIEL AINSI QU'AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ET POLITIQUES**

- Par le réseautage et une meilleure visibilité : Inscrire la CODEF dans une spirale positive ne permettant plus aux décideurs politiques et aux partenaires sociaux d'ignorer la diversité de ses associations dans toutes les réformes en cours au niveau des entités fédérées.
- S'inscrire dans une démarche proactive auprès et dans les commissions paritaires.

## **AXE 7 : RENFORCER L'ÉQUIPE**

Afin de permettre le développement des missions croissantes de la fédération, de maintenir les services et de répondre aux besoins croissants des nouveaux membres, la CODEF a pour objectif de sauvegarder le poste à temps partiel du secrétariat ainsi que de créer un nouveau poste de conseiller juridique, et ce, via une augmentation des moyens financiers.

## **AXE 8 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE**

Une équipe compétente, ce sont de meilleurs services pour nos membres :

- Par des mises au vert de l'équipe (permet la prise de recul sur les pratiques et les fonctionnements, amène la réflexion et les échanges => recherche d'efficacité et de bonnes pratiques) ;
- Par la mise en place d'une journée du personnel (permet la cohésion de l'équipe) ;
- Par des réunions d'équipe plus régulière (gestion du quotidien en équipe) ;
- Par les formations (l'équipe sera amenée à se former davantage).





## FORMATIONS, ATELIERS PARTICIPATIFS ET GROUPES DE TRAVAIL

CODEF - FORMATIONS 2019				
Date	Horaire	Intitulé	Formateur	Lieu
29-01-19	9H-17H	RGPD	Bertrand Franck - Avocat et Jérôme Kindermans - Trixhio	Namur (Centre Humanescence)
21-02-19	9H-16H30	Législation des ASBL (statuts, AG, CA, délégué à la gestion journalière, ...)	Loic Bodson - Boutique de Gestion	Namur (Boutique de Gestion)
28-02-19	9H-13H	Missions du SEPP/Obligations des employeurs et parcours de réintégration des travailleurs	CESI	Liège (CESI)
18-03-19	9H30-12H30	GT Actualités juridiques et politiques	Rose Marie et Sophie - CODEF	Blegny (CODEF)
28-03-19	9H30-12H30	Réforme du code des sociétés et des associations	Michel Davagle	Namur (Centre Humanescence)
04-04-19	9H-16H	Créer et gérer la page Facebook de mon ASBL	Pauline Gazotti - Inforef	Liège (Auberge Simenon)
25-04-19	9H-16H30	Marchés publics	Ariane Debor - STEP Conseil	Liège (Step entreprendre)
30-04-19	9H30-16H	Atelier participatif : Augmenter la motivation du personnel	François Xavier Lefèbvre - Competentia	Liège (Auberge Simenon)
09-05-19	9H-16H30	Gestion d'équipe	Carine Deville - flexiHR	Blegny (CODEF)
21-05-19	9H30-12H30	GT Actualités juridiques et politiques	Rose Marie et Sophie - CODEF	Namur (Group S)
28-05-19	9H30-12H30	Législation sociale (Fin du contrat de travail)	Sophie Binamé - Group S	Namur (Group S)
06-06-19	9H30-12H	Volontariat : toute la législation encadrant les volontaires	Ariane Close - Plateforme francophone du volontariat	Liège (Group S)
18-06-19	9H-16H30	Evaluer pour évoluer	Carine Deville - flexiHR	Namur (Centre Humanescence)
20-06-19	18H30-21H	Réforme du code des sociétés et des associations	Sophie Ortega - CODEF	Blegny (CODEF)
25-06-19	9H-16H30	Gestion de projet	Sophie Lampsos - STICS	Namur (Centre Humanescence)
24-09-19	9H-16H30	Elaborer un budget (+ lien avec réforme APE)	Christelle Bernard - Boutique de Gestion	Namur (Boutique de Gestion)
01-10-19	9H30-12H30	GT Actualités juridiques et politiques	Rose Marie et Sophie - CODEF	Blegny (CODEF)
08-10-19	9H30-12H	Réforme APE	Frédéric Clerbaux - UNIPSO	Namur (Group S)
17-10-19	9H30-12H	Réforme APE	Frédéric Clerbaux - UNIPSO	Liège (Group S)
24-10-19	9H-16H30	Prise de parole en public	Alan Kyndt - AK Consult	Namur (Centre Humanescence)
07-11-19	9H30-12H30	Législation sociale (Règlement de travail)	Sophie Binamé - Group S	Liège (Group S)
14-11-19	9H30-16H	Atelier participatif : Initiation à l'intelligence collective	Bertrand Willems	Blegny (CODEF)
21-11-19	9H-16H30	Financement et subsides	Stéphanie Dubuisson - STEP Conseil	Liège (Step entreprendre)
03-12-19	9H-16H30	Gestion du temps	Pierre Nicolai - STEP Conseil	Namur (Centre Humanescence)
12-12-19	9H-13H	Missions de l'inspection du BET et obligations des employeurs (analyse des risques, plans d'action, ...)	CESI	Namur (CESI)

Programme provisoire, susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.

En tant que fédération représentative au niveau sectoriel des Services d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA), la CODEF est tenue d'organiser au moins 4 formations chaque année à destination du personnel d'encadrement SAFA.

**Programme des formations à destination du personnel d'encadrement SAFA :**

<b>CODEF Formations 2019 : Personnel d'encadrement SAFA</b>				
Date	Horaire	Intitulé	Formateur	Lieu
07-03-19	9H30 - 16H	Problématiques liées à la vieillesse dans le cadre de l'aide à domicile	Nathalie de Wouters ReSanté-vous	Namur (Centre Humanescence)
16-05-19	9H30 - 12H30	Tout savoir sur l'assurance autonomie	Rose Marie Arredondas et Sophie Ortega - CODEF	Namur (Centre Humanescence)
03-10-19	9H30 - 16H	Mener l'entretien d'évaluation des aides familiales	Carine Deville - flexiHR	Namur (Centre Humanescence)
26-11-19	9H30 - 12H30	La réintégration des travailleurs après une incapacité de longue durée	Mensura	Namur (Centre Humanescence)

De plus, les services SAFA membres de la CODEF ont donné mandat à la fédération afin d'organiser également les formations de leurs aides familiales. Elles sont financées par ces services et sont prévues 2 fois chacune, une fois à Namur et une fois à Blegny afin de limiter les déplacements. Ces formations sont également ouvertes aux aides ménagères sociales ainsi qu'aux gardes à domicile des autres services d'aide à domicile affiliés à la CODEF mais non agréés.

**Programme des formations à destination des aides familiales SAFA, aides ménagères sociales et gardes à domicile :**

<b>CODEF Formations 2019 : Aides familiales SAFA, aides ménagères sociales et gardes à domicile</b>				
Date	Horaire	Intitulé	Formateur	Lieu
21-03-19	9H30 - 16H	Sensibilisation aux premiers secours en intégrant les spécificités des bénéficiaires	Pierre-Jean Sanders - Croix-Rouge de Belgique	Namur (Centre Humanescence)
26-03-19	9H30 - 16H	Sensibilisation aux premiers secours en intégrant les spécificités des bénéficiaires	Christophe Dhoker - Croix-Rouge de Belgique	Blegny (CODEF)

14-05-19	9H30 - 16H	Diététique : Les besoins alimentaires des personnes âgées	Hélène Lejeune - UP-DLF	Namur (Centre Humanescence)
23-05-19	9H30 - 16H	Diététique : Les besoins alimentaires des personnes âgées	Aurélie Lintermans - UPDLF	Blegny (CODEF)
13-06-19	9H30 - 16H	Le cadre déontologique et éthique lorsque l'on exerce le métier d'aide familiale	Frédéric Delvigne	Blegny (CODEF)
26-06-19	9H30 - 16H	Le cadre déontologique et éthique lorsque l'on exerce le métier d'aide familiale	Frédéric Delvigne	Namur (Centre Humanescence)
10-10-19	9H30 - 16H	Alzheimer : Connaitre les différentes phases et savoir comment réagir	Amandine Kodeck - ReSanté-Vous	Blegny (CODEF)
15-10-19	9H30 - 16H	Alzheimer : Connaitre les différentes phases et savoir comment réagir	Amandine Kodeck - ReSanté-Vous	Namur (Centre Humanescence)
28-11-19	9H30 - 16H	Communication avec les bénéficiaires	Frédéric Delvigne	Namur (Centre Humanescence)
05-12-19	9H30 - 16H	Communication avec les bénéficiaires	Frédéric Delvigne	Blegny (CODEF)

# ANNEXES

## MEMBRES 2018

6BEAUFORT	AMI, ENTENDS-TU ?*	AVOUIERIE D'ANTHISNES
ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE*	AMICALE DU FORT D'AUBIN-NEUFCHÂTEAU	B.A.TITUDE*
ABBEYFIELD	AMIS DU CHÂTEAU FÉODALE DE MOHA*	BAMBINERIE (LA) - HALTE ACCUEIL
ABCZAAM	AMITIÉS BELGIQUE-BUKAVU*	BANQUE ALIMENTAIRE DE CHARLEROI
ACCESS-I	AMUSETTE (L')	BÂTISSONS NOTRE AVENIR
ACCORDAGES	APDS	BERCAIL (LE)
ACCUEIL AYRIFAGNE	APEP DU CENTRE*	BIBLIOTHÈQUE DE FLEURUS*
ACCUEIL ET VIE EN RÉGION DE HUY	APPA*	BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE LIBRE DE HESBAYE
ACG LIÈGE	ARBOR&SENS	BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES LIBRES DE VISÉ
ACLE	ARC LIÈGE	BIOLLES, LOISIRS ET CULTURE
ACR+*	ARC SOUMAGNE	BOÎTE À COULEURS (LA)
ACTION MÉDIAS JEUNES	ARC VERVIERS	BRABANÇONNE (LA)
ACTION SOCIALE AU BERNALMONT	ARCHÉOLOGIE ANDENNAISE	BULL'DINGUE (LA) CEC
ACYRES	ARC-SAFA	CACLB
ADESIO - BUREAU DIOCÉSAIN DE LIÈGE	ARC-SERVICES BARCHON	CAMERA ETC.
ADL LONTZEN-PLOMBIÈRES-WELKENRAEDT	ARKITISS	CAP MIGRANTS
AEDE-EL	ARLEQUIN	CAPAL
AIC SOLIDARITÉ	ART-CULTURE-MODE ET SPECTACLES	CARREFOUR MULTICULTUREL DE LIBRAMONT*
AIDE ET NOUS	ASSISTANCE À L'ENFANCE (AE)	CATHSIZE*
AL VILE CINSE - C.S.C.S.P. BERNAU	ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITÉS (AIC)	CAWAB
ALE DE MODAVE	ASSPROPO	CDM 2047 (COUR DES MIRACLES 2047)
ALEM DE CLAVIER	ATELIER (L') - CEC	CEDEVIT
ALEM DE HUY	ATELIER DE COLIN	CENSE EQUI'VOC
ALEM DE REMICOURT	ATELIER GUY NESS (AGN)	CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIÈGE
ALEM D'OLNE	ATINGO	CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN ARAKS
ALEM D'OREYE	AU PAYS DE L'ATTERT*	CENTRE CULTUREL CERCLE SAINT-LAMBERT
ALIFUCAM	AU PETIT SOLEIL	
ALTERNATIVE (L')	AUSONIA	
AMERCOEUR SERVICES	AUTRE CLÉ ? (L')*	
AMGS	AVJ BERTRIX-LUX	

CENTRE CULTUREL DE BRAINE-L'ALLEUD *	CHAUDFONTAINE SERVICES	DE BOUCHE À OREILLE - JEUNESSE (BAO-J)
CENTRE CULTUREL DE REMICOURT	CID	DE BOUCHE À OREILLE (DBAO)
CENTRE CULTUREL D'HERLAIMONT	CLEF*	DIAPASON
CENTRE CULTUREL D'OTTIGNIES / LLN*	CLUB DES ENTREPRISES DES HAUTS-SARTS	DIMENSION SPORT
CENTRE DE JOUR CEJIEL	COLLECTIONS ET PATRIMOINES	DIXPONIBLES
CENTRE DE JOUR CEJOLI	COMITÉ AFRO-EUROPÉEN (CAE)	DOMAINE CLEF DE VIE*
CRAA - MUSÉE DES CELTES	COMITÉ SCOLAIRE SAINT-JEAN BAPTISTE*	DOMAINE DES FAWES
CENTRE DE SANTÉ DE VISÉ	COMPAGNIE DU MILIEU DU MONDE	DON BOSCO JETTE (INTERNAT)
CENTRE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION	COMPAGNIE DU MUREX*	DYNA-LIVRES
CENTRE FLÉRONNAIS D'ACTIVITÉS CULTURELLES	COMPAGNIE TEMPO D'EOLE*	E.B.S.A.
CENTRE HERVIEN D'ANIMATION CULTURELLE (CHAC)	COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES*	ECOLE DE CHERATTE / RICHELLE / VISÉ
CENTRE MULTI MEDIA DON BOSCO	CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE	ECOLE DE DEVOIR DE LA PLACE*
CENTRE PÉLAGIE	CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE	ECOLE DE LA PAROISSE SAINT-MÉDARD
CENTRE PLURALISTE FAMILIAL	CONTRAT DE RIVIÈRE SAMBRE ET AFFLUENTS	ECOLE DES DEVOIRS REINE ASTRID
CENTRE RÉGIONAL DE LA PETITE ENFANCE	CONTRAT DE RIVIÈRE SENNE	ECOLE SAINT-JOSEPH DE BLEGNY
CENTRE SPIRITUEL IGNATIEN - LA PAIRELLE	CONTRE-POING	ECOMUSÉE DU PAYS DES COLLINES
CENTRE SPORTIF DE WELLIN	COORDINATION LUXEMBOURG ASSUÉTUDE*	EDUQUER ET SOIGNER
CERCLE HISTORIQUE TERRE DE DURBUY	CORDÉE (LA)	EFFORT DE BONCELLES
CERCLE SAINT-LÉON	CORRIDOR *	EKIKROK*
CERCLE SPORTIF DE TIR DOUROI	CPMS LIBRES BXL 1 & NO	EMEC
C'EST ARRIVÉ CHEZ LES NU-TONS	CRAC'S	EMPLOI MODE D'EMPLOI*
CHARLEMAGN'RIE	CRÉ ET ARTS - TROUPE SONORE	ENFANTS DE LA PAIX
CHÂTEAU D'OUPEYE - GÉNÉRATION FUTURE	CRÈCHE SŒURS LUCRÈCE ET LOUISA	ENTRAIDE ET SERVICES DE DALHEM
CHÂTEAU MONDRON	CRIG *	ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ PROTESTANTES
CHAUDFONTAINE SAFA *	CRILUX	EPAC
CHAUDFONTAINE SANTÉ	CROSS ARTS PROMOTION*	EPI / MAP-EPI
	CULTURE ET DÉVELOPPEMENT*	EPICURIEN
	CULTURE LIÈGE	ESCALPADE
		ESEM



ESOPE	FRATERNITÉ DE TIBÉRIADE	IMPROS-J'EUX
ESPACE JEM	FUN EN BULLE*	INFLUENCES – VÉGÉTALES*
ESPOIR	G.A.S. INTERSERVICE ATH	INFOR JEUNES NAMUR*
EUDAIMONIA	G.A.S. INTERSERVICE RUMES	INFOREF
EUROGYM*	GET YOUR VOICE (GYV)	INSTITUT DES FILLES DE SAINT-JOSEPH*
EVEIL - ALE D'ANTHISNES	GOÉLAND (LE)	INSTITUT NOTRE-DAME (IND) DE FLÉNU
F41*	GRAINE DE(N)VIE	INTER ASSISTANCE SERVICE
FABRIQUE D'EGLISE NOTRE-DAME DE CHERATTE	GAL - ARDENNE MÉRIDIONALE	INTER SERVICE WELKENRAEDT
FABRIQUE D'EGLISE DU MONT-CARMEL	GAL - BM / BURDINALE / MÉ-HAIGNE	JARDIN ANIMÉ (LE)
FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AMAND DE JUPILLE	GAL - CONDROZ FAMENNE	JENNEVAUX RENCONTRE
FABRIQUE D'EGLISE SAINTE-WALBURGE	GAL - ENTRE SAMBRE ET MEUSE	JOUER DEHORS !*
FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN	GAL – JESUISHESBIGNON*	JUDO NEUPRÉ WALLONIE
FÉDÉRATION DES ARCHÉOLOGUES DE WALLONIE	GAL - MEUSE@CAMPAGNES*	JUMENT BLONDE (LA)
FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE	GAL - NOV'ARDENNE	KAERNUNOS
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DE GYMNASTIQUE	GAL - PAYS DE HERVE	KI VOILÀ
FÉDÉRATION INTERDIOCÉSAINE DES BIBLIOTHÉCAIRES	GAL - PAYS DES CONDRUSES	KIDOGOS
FÉLICITÉE*	GROUPE D'ATELIERS DE RECHERCHE (GAR)	KODO WALLONIE
FEMMES PROD	GROUPE EPSILON	LABO (LE)*
FER À CHEVAL (LE)	HANDICAP ET HÉBERGEMENT - LES MIRABELLES	LABYTOURISME
FERME DES ENFANTS (LA)	HARAS DE LA VALLÉE SAINT-PIERRE	LANGUE, CULTURE ET VIE
FEUX DE LA SAINT-JEAN (LES)*	HAUT REGARD	LIÈGE PANTHERS
FLAMMES ESSOR (LES)	HEART'S ANGELS - AMBULANCE	LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE
FLÉRON SERVICES	HEBERLIE	LUXUL
FONCABA	HIPPOPASSION	MAISON DE LA CULTURE DE TOURNAI*
FOOTBALL CLUB DE FLÉNU	HIPPOTIGE	MAISON DE LA LAÏCITÉ - HUMANISME ET RAISON
FORM@NAM	HYDRAGRI GEMBOUX	MAISON DE LA LAÏCITÉ DE CERFONTAINE
	HYPOTHÈSE	MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES
	IGLYO AISBL	MAISON DE LA POÉSIE D'AMAY
	IMAGINARIUM (L')*	MAISON DES JEUNES DE WANZE
	IMPROMPTUS CHORÉGRAPHIQUES	
	IMPROSETOI	

MAISON DU CŒUR	ŒUVRES PAROISS. COUTHUIN- HÉRON-BURDINE	PIERREUSES ET AILLEURS-CASA NICARAGUA*
MAISON DU TOURISME DE LA FORÊT DE SAINT-HUBERT*	ŒUVRES PAROISS. DE BOIS- DE-BREUX	PIROUETTES
MAISON MÉDICALE JUME- TOISE (MMJ)	ŒUVRES PAROISS. DE SAINT- MARTIN	PLAIN-PIED
MAME BOKET	ŒUVRES PAROISS. DE STEM- BERT	PORTE OUVERTE - LIÈGE AC- CUEIL
MANUFACTURE THÉÂTRALE (LA MANUF')*	ŒUVRES PAROISS. NOTRE- DAME DE LICOUR	PORTE OUVERTE VISÉTOISE
MARELLE	ŒUVRES PAROISS. ST-AMAND DE JUPILLE	POTAUFEU THÉÂTRE*
MÈRE JOSÉPHINE	ŒUVRES PAROISS. SAINTE-JU- LIENNE	PREDICAN*
MERIDIAN	ŒUVRES PAROISS. ST-JOSEPH / ST-LÉON	PRÉVENTION ET AIDE À LA JEUNESSE (PAJ)
MIMOSA 3 AXES	ŒUVRES PAROISS. SAINT- LAMBERT	PROCESSION DU CAR D'OR
MISSION INTERNE PHILADEL- PHIA	OFFICE DU TOURISME DE PLOMBIÈRES	PROF. AUDIODESCRIPTION FRANCOPHONE
MITRA*	ORÉE	PROMANDENNE
MOBILIS ASSISTANCE	ORIGIN'LOISIRS*	PROMOTION CULTURELLE ET SPORTIVE
MONS MÉTROPOLE	PARC NATUREL DE GAUME - CUESTAS	PROMOTION DE L'EMPLOI SCHAERBEEK
MONTY (LE)*	PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT*	PROMOTION DU TOURISME
MOUVEMENT NATIONAL VIE LIBRE	PARC NATUREL DES HAUTES FAGNES - EIFEL	PROTECT'EAU
MUSÉE DE WANNE - CERCLE CULTUREL	PARC NATUREL DES SOURCES*	QI LIN QI GONG*
MUSÉE DES TRANSPORTS EN COMMUN	PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES	RADIO EQUINOXE NAMUR
MUSÉE DU MARBRE (SHRR MM)*	PARC NATUREL HAUTE SÛRE FORÊT D'ANLIER	RECHERCHE DU TAO*
MUSICA LUMINIS	PASTORALE DU PLATEAU DE HERVE	RÉCRÉ DU CŒUR
MUSICNESS	PATRIMOINE DE GODINNE*	RECUP'AIR
MUZAÏKA	PAYS DE HERVE FUTUR	REINHARDSTEIN
NATAGRIWAL	PAYS DES 4 BRAS	RELIANCE*
NATURE ET PROGRÈS	PERSÉIDES	RÉSEAU DES CONSOMMA- TEURS RESPONSABLES
NEUPRÉ-SANTÉ-NANDRIN	PETIT BOUH !	RESTAURANT DU CŒUR
NEW (NAMUR EUROPE WAL- LONIE)		RESTO & COMPAGNIE*
NEW DANCE ATTITUDE (NDA)*		RÉUSSIR À L'ECOLE
OASIS FAMILIALE		RIVEO
OBJECTIF MIEUX VIVRE		RONDE ENFANTINE
OBSERVATOIRE (L') - REVUE		ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE 3 FRONTIÈRES

ROYAL TENNIS CLUB DE WEL- KENRAEDT*	SERAING ATHLÉTISME*	SOC. ROYALE ARCHÉO-HISTO- RIQUE DE VISÉ
RUGBY CLUB DE SOIGNIES	SERVICE D'AIDE SOCIALE AUX JUSTICIABLES	SOS ENFANTS MONS BORI- NAGE
SAINTE-WALBURGE	SERVICE DIOCÉSAIN DES JEUNES	SOS PARENFANTS
SALÉSIENNES DE DON BOSCO	SERVICE PLURALISTE D'AC- COMP. SAIHA	SOURCE (LA)
SANCTUAIRE DE SAINTE-JU- LIENNE DE CORNILLON	SERVICE SOCIAL DE SAINT-VIN- CENT DE PAUL	SPORT POUR TOUS EN CENTRE ARDENNE
SARAH – FORMATIONS*	SERVICE VOLONTAIRE INTER- NATIONAL	STATIONS DE PLEIN AIR LIÉ- GEOISES (SPAL)
SAUF ERREUR & OMISSION		
SAUVEGARDE FAMILIALE*		
SCÈNE DU BOCAGE		
SYNDICAT D'INITIATIVE BOUIL- LON*	TÉLÉ SERVICE LIÈGE	UNION ROYALE LA LOUVIÈRE CENTRE
SYNDICAT D'INITIATIVE FRAI- TURE	TÉLÉ SERVICE SERAING	UNITÉ PASTORALE DE HERVE
SYNDICAT D'INITIATIVE SY / LOGNE / VIEUXVILLE	TEMPS POUR MOI	URBAN SPORT CONCEPT*
SYNHERA	TERRAINS D'AVENTURES HO- DIMONT	VACHE AUX YEUX BLEUS
TA AWUN COOPÉRATION	THÉÂTRE DES RUES*	VAPHIS
TCHICASS	THÉÂTRE DES ZYGOMARS	VIVRE SOLIDAIRE
TEEN CHALLENGE BELGIUM*	THÉÂTRE DU SURSAUT	WALLONIE AVENTURE NA- TURE TOURISME (WANT)
TÉLÉ ACCUEIL NAMUR / BRA- BANT WALLON	TOBOGGAN	WOMEN IN ACTION*
TÉLÉ ENTRAIDE	TRAILLE (LA)	YAMBI DÉVELOPPEMENT
TÉLÉ SERVICE FLÉMALLE	UNION HESBIGNONNE	Z'AMIS DE ZOÉ (LES)*
	UNION NATIONALE DES AGRO- BIOLOGISTES	ZÉPHYR
	BELGES	ZERO WASTE BELGIUM*
		ZÉTÉTIQUE THÉÂTRE

\*Affiliés en 2018

## STATUTS APPROUVÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JANVIER 2019

### TITRE Ier – Dénomination, siège social

Art. 1. L'association est dénommée "Coordination et Défense des Services sociaux et culturels" en abrégé : "CODEF" ci-après dénommée la "Coordination".

Art. 2. Son siège social est établi rue de la Station 25F à 4670 Blegny, dans l'arrondissement judiciaire de Liège. Il peut être transféré par décision du Conseil d'administration dans tout autre lieu en Région wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### TITRE II – But et objet

Art. 3. La Coordination est une association sans but lucratif (ASBL). La Coordination est une fédération. Elle a pour but de regrouper, de représenter et de défendre, dans un esprit pluraliste, des organismes qui œuvrent à l'intérêt général et/ou sont indispensables à la collectivité.

Art.4. La Coordination a pour objet d'informer, de promouvoir, de soutenir, d'accompagner, de former ses membres. La Coordination défend et représente ses membres auprès et/ou en interaction avec d'autres partenaires sociaux et auprès et/ou avec les différents acteurs et instances officielles aux niveaux local, régional, communautaire et fédéral.

Pour ce faire, la Coordination peut notamment :

- Représenter valablement ses membres en tout endroit et tout niveau de pouvoir ;
- Participer à des réunions ;
- Organiser des réunions d'information et des groupes de travail au niveau sectoriel et intersectoriel ;
- Organiser l'échange et la réflexion ;
- Consulter ses membres ;
- Etablir un réseau d'entraide ;
- Procurer des services à ses membres.

Elle le fait avec et au service de ses membres. Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

### TITRE III – MEMBRES

Art. 5. La Coordination est composée de membres effectifs et de membres adhérents. Sont membres effectifs les fondateurs et les organismes qui s'associent pleinement au but et à l'objet de la Coordination. Ils jouissent de la plénitude des droits accordés aux membres effectifs par la loi et les présents statuts. Le nombre de membres ne peut être inférieur à cinq. Les organismes désignent une personne physique dûment mandatée pour les représenter. Sont membres adhérents les organismes qui adhèrent au but et à l'objet de la Coordination. L'accès aux services et à la représentativité de la Coordination est défini par le Règlement d'ordre intérieur.

Art. 6. Tout organisme qui désire être membre, effectif ou adhérent, de la Coordination adresse une demande écrite au Conseil d'administration.

Art. 7. Les admissions de nouveaux membres sont décidées souverainement par le Conseil d'administration.

Art. 8. Les membres effectifs et adhérents sont libres de se retirer à tout moment de la Coordination en adressant par écrit leur démission au Conseil d'administration. Est réputé démissionnaire le membre effectif ou adhérent qui ne paie pas la cotisation qui lui incombe, dans le

mois du second rappel qui lui est adressé par lettre ordinaire. L'exclusion d'un membre effectif ou adhérent ne peut être prononcée que par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées. La convocation à l'Assemblée générale reprend l'exclusion du membre, prévue à l'ordre du jour. Le membre doit être entendu avant le vote de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration peut suspendre, jusqu'à la décision de l'Assemblée générale, les membres ou leur mandataire qui se seraient rendus coupables d'infraction grave aux présents statuts ou aux lois.

Art. 9. Le membre ou mandataire démissionnaire, suspendu ou exclu, ainsi que les héritiers ou ayant droits de ces derniers n'ont aucun droit sur le fond social. Ils ne peuvent réclamer ou requérir, ni relevé, ni reddition de compte, ni apposition de scellés, ni inventaires, ni le remboursement des cotisations versées.

#### **TITRE IV – Cotisations**

Art. 10. Durant sa participation à la Coordination, chaque membre effectif et adhérent contribue aux frais de fonctionnement en s'acquittant du paiement d'une cotisation annuelle. Elle se compose d'une partie fixe de maximum 40 EUR par membre et d'une partie variable de maximum 50 EUR par travailleur occupé par le membre. Les montants sont fixés par l'Assemblée générale. Les montants seront indexés suivant la méthode fixée dans le Règlement d'ordre intérieur.

#### **TITRE V – Assemblée générale**

Art. 11. L'Assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Elle est présidée par le président du Conseil d'administration, ou s'il est absent, par un des deux vice-présidents ou par le plus âgé des administrateurs présents. Les membres adhérents sont invités à l'Assemblée générale et ont une voix consultative.

Art. 12. L'Assemblée générale est le pouvoir souverain de la Coordination. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts. Sont notamment réservés à sa compétence :

- Les modifications aux présents statuts ;
- La nomination et la révocation des administrateurs ;
- La nomination des vérificateurs aux comptes ;
- L'approbation des budgets et des comptes ;
- La décharge à octroyer aux administrateurs et vérificateurs ;
- La transformation en société à finalité sociale ;
- La dissolution volontaire de l'association ;
- Les exclusions de membres.

Art. 13. Il doit être tenu au moins deux assemblées générales chaque année, la première au mois de juin et la seconde au mois de décembre. La Coordination peut être réunie en assemblée générale extraordinaire à tout moment par décision du Conseil d'administration. Chaque réunion se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation. Tous les membres effectifs doivent y être convoqués et les membres adhérents invités.

Art. 14. L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration par lettre ordinaire et/ou courriel adressé à chaque membre au moins huit jours avant l'Assemblée générale par un administrateur au nom du Conseil d'administration. L'ordre du jour est mentionné dans la convocation.

Art. 15. Tout membre effectif représenté par une personne physique dûment mandatée peut être en possession d'une procuration ou de plusieurs procurations émanant de plusieurs membres ; dans ce cas, il peut voter au nom du membre déterminé par la procuration. Cette personne peut être porteuse de dix procurations au maximum. La désignation d'un mandataire s'effectue par écrit ou via un formulaire électronique et doit être signée par le membre, le cas échéant par une signature électronique au sens des dispositions légales belges applicables.

Art. 16. L'Assemblée doit être convoquée par le Conseil d'administration lorsqu'un cinquième des membres effectifs en fait la demande. De même, toute proposition signée par un vingtième des membres effectifs doit être portée à l'ordre du jour.

Art. 17. Tous les membres effectifs ont un droit de vote délibératif égal à l'Assemblée générale, chacun disposant d'une voix. Les membres adhérents ont un droit de vote consultatif.

Art. 18. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix délibératives présentes ou représentées, sauf dans le cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts.

Art. 19. Les décisions de l'Assemblée générale sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par un administrateur. Ces procès-verbaux sont conservés au siège social où tous les membres peuvent en prendre connaissance. Les membres ainsi que les tiers justifiant d'un intérêt, peuvent demander au Conseil d'administration des extraits de ces procès-verbaux, signés par le président du Conseil d'administration ou par un administrateur.

#### **TITRE VI – Conseil d'administration**

Art. 20. La Coordination est administrée par un conseil composé de trois membres effectifs au moins, nommé par l'Assemblée générale pour un terme de cinq ans, en tout temps révocables par elle. La nomination des administrateurs se fait à bulletin secret et à la majorité absolue des voix des membres effectifs présents ou représentés.

Art. 21. Les administrateurs exercent leur mandat à titre gratuit. Aucun frais et avantages en nature, dans le cadre de l'exercice de leur mandat d'administrateur, ne sera accordé.

Art. 22. Le Conseil d'administration est composé de membres effectifs qui se font valablement représenter par une personne physique dûment mandatée. Il peut aussi être composé, à concurrence de maximum un quart des administrateurs, de tiers qui justifient d'une expertise utile à la Coordination. Le dépassement de cette proportion entraîne de plein droit la suspension des mandats de ces tiers avant révocation par l'Assemblée générale ou rétablissement de la proportion. Art. 23. Le Conseil d'administration peut inviter des tiers, de façon permanente ou ponctuelle, à ses réunions s'il le juge nécessaire.

Art. 24. Lors de la nomination du Conseil d'Administration par l'Assemblée générale, celle-ci est attentive à ce que les différents administrateurs soient représentatifs des secteurs et des commissions paritaires qui la composent.

Art. 25. En cas de vacance d'un mandat, un administrateur peut être nommé à titre provisoire par l'Assemblée générale. Il achève dans ce cas le mandat de l'administrateur qu'il remplace. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 26. Le Conseil désigne parmi ses membres un président, éventuellement deux vice-présidents, un trésorier et un secrétaire. En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par un des deux vice-présidents ou par le plus âgé des administrateurs présents.

Art. 27. Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs. Il ne peut statuer que si un quart de ses membres est présent ou représenté. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des votants.

Art. 28. En cas d'absence, les administrateurs peuvent se faire représenter par un autre administrateur, par le biais d'une procuration écrite. Suite à cinq absences consécutives aux réunions du Conseil d'administration, non justifiées, l'administrateur est réputé démissionnaire.

Art. 29. Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la Coordination. Sont seuls exclus de sa compétence les actes réservés par la loi ou les présents statuts à celle de l'Assemblée générale.

Art. 30. Le Conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Coordination, avec l'usage de la signature afférente à cette gestion, à une personne qui agit seule.

Art. 31. Le Conseil engage les membres du personnel de la Coordination et les révoque. Il détermine leur fonction et leur traitement.

Art. 32. Les actions judiciaires tant en qualité de demandeur ou de défendeur sont intentées ou soutenues au nom de la Coordination par le Conseil d'administration.

Art. 33. Les actes qui engagent la Coordination sont signés, à moins d'une délégation spéciale du conseil, par le président, le vice-président, le secrétaire ou le trésorier, qui agissent seuls, sans avoir à justifier de leurs pouvoirs à l'égard des tiers.

Art. 34. Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **TITRE VII – Règlement d'ordre intérieur**

Art. 35. Un règlement d'ordre intérieur peut être présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale. Son approbation ainsi que toute modification ultérieure seront décidées par l'Assemblée générale statuant à la majorité simple des membres présents ou représentés.

#### **TITRE VIII – Dispositions diverses**

Art. 36. L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre. Par exception, le premier exercice débutera ce 1er juillet 2002 pour se terminer le 31 décembre 2003.

Art. 37. L'Assemblée générale peut désigner un ou plusieurs vérificateurs membres ou non, chargé(s) de vérifier les comptes de la Coordination et de lui présenter son rapport annuel. Elle déterminera la durée de son mandat.

Art. 38. En cas de dissolution de la Coordination, l'Assemblée générale désignera le ou les liquidateurs, déterminera leurs pouvoirs et indiquera l'affectation à donner à l'actif net de l'avoir social.

Art. 39. Dans tous les cas de dissolution volontaire ou judiciaire, à quelque moment, ou par quelque cause qu'elle se produise, l'actif net de la Coordination dissoute sera affecté à des œuvres similaires, à désigner par l'Assemblée générale.

Art. 40. Tout ce qui n'est pas prévu explicitement dans les présents statuts est réglé par les dispositions légales relatives aux associations sans but lucratif.



